



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Pres-de-35-000-personnes-demandent-a-l-Autorite-51435>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau

en action > Campagnes et mobilisations nationales > Non à l'EPR de Flamanville > Actualités de campagne > **Près de 35 000 personnes demandent à l'Autorité de sûreté nucléaire de ne pas valider la cuve défectueuse de l'EPR de Flamanville**

26 juin 2017

Près de 35 000 personnes demandent à l'Autorité de sûreté nucléaire de ne pas valider la cuve défectueuse de l'EPR de Flamanville

Alors que l'Autorité de sûreté nucléaire réunit aujourd'hui un groupe d'experts censé statuer sur le sort de la cuve de l'EPR de Flamanville, le Réseau "Sortir du nucléaire" organise une action devant le siège du gendarme du nucléaire pour lui remettre une pétition lui demandant de ne pas valider la cuve de l'EPR.



Action à Montrouge devant le siège de l'Autorité de sûreté nucléaire

Une délégation du Réseau "Sortir du nucléaire" mène actuellement une action à Montrouge, devant le siège de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), où doit se tenir pendant deux jours une réunion du groupe permanent d'experts sur la sûreté nucléaire. Lors de cette réunion, l'Autorité de sûreté nucléaire doit présenter un avis concernant la cuve de l'EPR de Flamanville, qui sera ensuite mis en consultation pendant l'été.

À cette occasion, les militants interpellent le « gendarme du nucléaire » pour lui remettre [une pétition lui demandant de ne pas homologuer la cuve de l'EPR de Flamanville, signée par près de 35 000 personnes](#). Les militants ont également déployé des banderoles et interpellé les participants au groupe d'experts.



L'ASN ne doit pas faire passer les intérêts des industriels avant la protection des populations !

Par cette action, les militants dénoncent une situation scandaleuse. La cuve de l'EPR est censée être à toute épreuve, pour éviter une rupture contre laquelle il n'existe pas de parade et qui déboucherait sur un accident majeur. Mais malgré les avertissements de l'ASN, Areva a choisi une usine réputée pour ses mauvaises pratiques pour la fabrication de certains éléments de cette cuve. Elle a dissimulé à l'ASN que ceux-ci n'avaient pas été forgés selon les règles de l'art. De fait, la cuve ne présente pas les critères requis en terme de résistance thermique et physique.

Or malgré ces défauts de fabrication, selon les fuites parues dans la presse, l'ASN envisage de donner son feu vert à l'utilisation de la cuve sous réserve qu'une surveillance régulière soit effectuée. Mais comment peut-elle encore accorder crédit au dossier de justification fourni par Areva, sachant que celle-ci fait l'objet d'une procédure en justice pour avoir dissimulé des informations et falsifié des documents à l'usine du Creusot ?

Le fait que la nouvelle soit portée à la connaissance des journalistes avant même la réunion du groupe d'experts, par les industriels et pas par l'ASN elle-même en dit long sur la capacité d'interposition de cette dernière. La validation de la cuve de l'EPR conditionne le sort du chantier, le feu vert de Bruxelles au rachat d'Areva NP par EDF et la réputation de cette dernière. L'ASN, mise devant le fait accompli, a-t-elle vraiment eu le choix ? Dans cette affaire, le "gendarme" du nucléaire n'est donc finalement qu'un simple huissier !



Crédit : Anne-Laure Barral - France Info

Pour ménager les intérêts à court terme d'une industrie en déclin, l'ASN va-t-elle donc accepter de valider cette cuve moyennant quelques dérogations ? Nous l'appelons à refuser cette homologation et à ne pas autoriser le démarrage d'un réacteur cher, dangereux et inutile. Quelles qu'en soient les conséquences, celles-ci seront toujours moins graves qu'un accident nucléaire qui mettrait la France à genoux.

Contacts presse :

- ▶ Charlotte Mijeon (sur place) - 06 64 66 01 23